

**COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL
MUNICIPAL
Du 13 juin 2014**

L'an deux mille quatorze, le treize juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 05/06/2014

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, REYNARD, SOBCZAK, PODEVIN et Mmes ROUSSET, PLOS, RAYNAUD.

Mme TENNEREL Patricia a donné procuration à Mme PLOS Josiane.

Mme CASSAGNE Christelle a donné procuration à Mme ROUSSET Michelle.

M. PELLETIER François a donné procuration à M. GUILLAUME Gérard.

Mme PEYRON Florence a donné procuration à M. PODEVIN Marc.

Mme DUSSOT Isabelle a donné procuration à M. REYNARD Julien.

Secrétaire de séance : Mme Michelle ROUSSET.

1/ Décisions modificatives budgétaires :

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée des décisions modificatives à effectuer sur le budget primitif 2014 en affectant des crédits supplémentaires sur certaines opérations d'investissement suite au report de l'excédent d'investissement 2013.

2 / Suppression d'une régie de recettes

Monsieur le Maire fait savoir à l'Assemblée qu'il convient, suite au conseil de la Trésorerie, de supprimer la régie de recette qui permettait d'encaisser les recettes de buvette et les ventes de repas lors de manifestations. Ce rôle étant maintenant dévolu au Comité des fêtes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer cette régie.

3 / Débroussaillage – Travaux de voirie

Monsieur le Maire soumet le devis établi par l'entreprise SCR 2 TP relatif aux travaux de débroussaillage des chemins communaux pour un coût horaire de 47 € H.T. Après quelques demandes de précisions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour valider cette proposition.. Le Conseil Municipal, dans le cadre du marché à commandes, autorise Monsieur le Maire à procéder à une tranche de travaux de voirie à hauteur de 20 000 €H.T.

4 / Personnel communal : Temps de travail

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu, suite aux changements intervenus après les élections municipales de 2014, de réduire de 3 heures hebdomadaires la durée du poste de travail d'adjoint administratif. L'agent occupant ce poste se verra proposer un contrat auprès du Syndicat Intercommunal Montmorin-Isserteaux en compensation.

5 / Ecole : bilan des travaux et rentrée scolaire de septembre 2014

Monsieur le Maire dresse le bilan de l'avancement des travaux du chantier de l'école. Le planning des opérations est respecté pour permettre une ouverture de l'école pour la rentrée 2014-2015.

M. François FUSTIER, adjoint présente les différents aspects de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires en détaillant les activités du premier trimestre.

6 / Questions diverses :

Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat :

Monsieur le Maire assistera prochainement à une réunion au cours de laquelle les grands enjeux et priorités du territoire en termes d'habitat seront présentés.

Réforme territoriale : Le Conseil Municipal soutient la motion proposée par l'Association des Maires du Puy-de-Dôme réclamant un débat public associant élus et citoyens pour réfléchir sur ce projet de nouvelle organisation administrative.

Documents d'urbanisme communaux : Le Conseil Municipal envisage une transformation de la Carte Communale en Plan Local d'Urbanisme.

Régie de Territoire : Dans le cadre d'un projet de création d'une régie de territoire, Monsieur le Maire donne la liste des travaux qui pourraient lui être confiés. Après réflexion, le Conseil Municipal estime qu'une partie de l'entretien des espaces verts pourrait être déléguée.

Echange de terrain : Monsieur le Maire présente une demande d'échange d'une partie de domaine privé contre du domaine communal faite par un habitant de « La Vialle »

Clôture grillagée : Le Conseil Municipal décide d'attribuer la permission de voirie qui avait été établie au nom de feu Mme DECOMBAS Raymonde, au nom de son fils M. COURTOIS-DECOMBAS Christophe. Autorisation de maintien d'un grillage de clôture sur une largeur de un mètre sur le domaine public, le long de la façade d'une habitation abritant une famille pour sécuriser la sortie de jeunes enfants sur la voirie communale.

Syndicat du Bois de l'Aumône : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'implantation d'un container à vêtements sur la Commune. L'emplacement reste à déterminer.

Enquête de l'observatoire de l'habitat du Grand Clermont : Certains habitants de Montmorin, tirés au sort, seront questionnés par téléphone, de façon anonyme et confidentielle, par l'Observatoire de l'habitat du Grand Clermont, au sujet de l'évolution des loyers en logements locatifs privés. Le Conseil Municipal demande de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 1h15